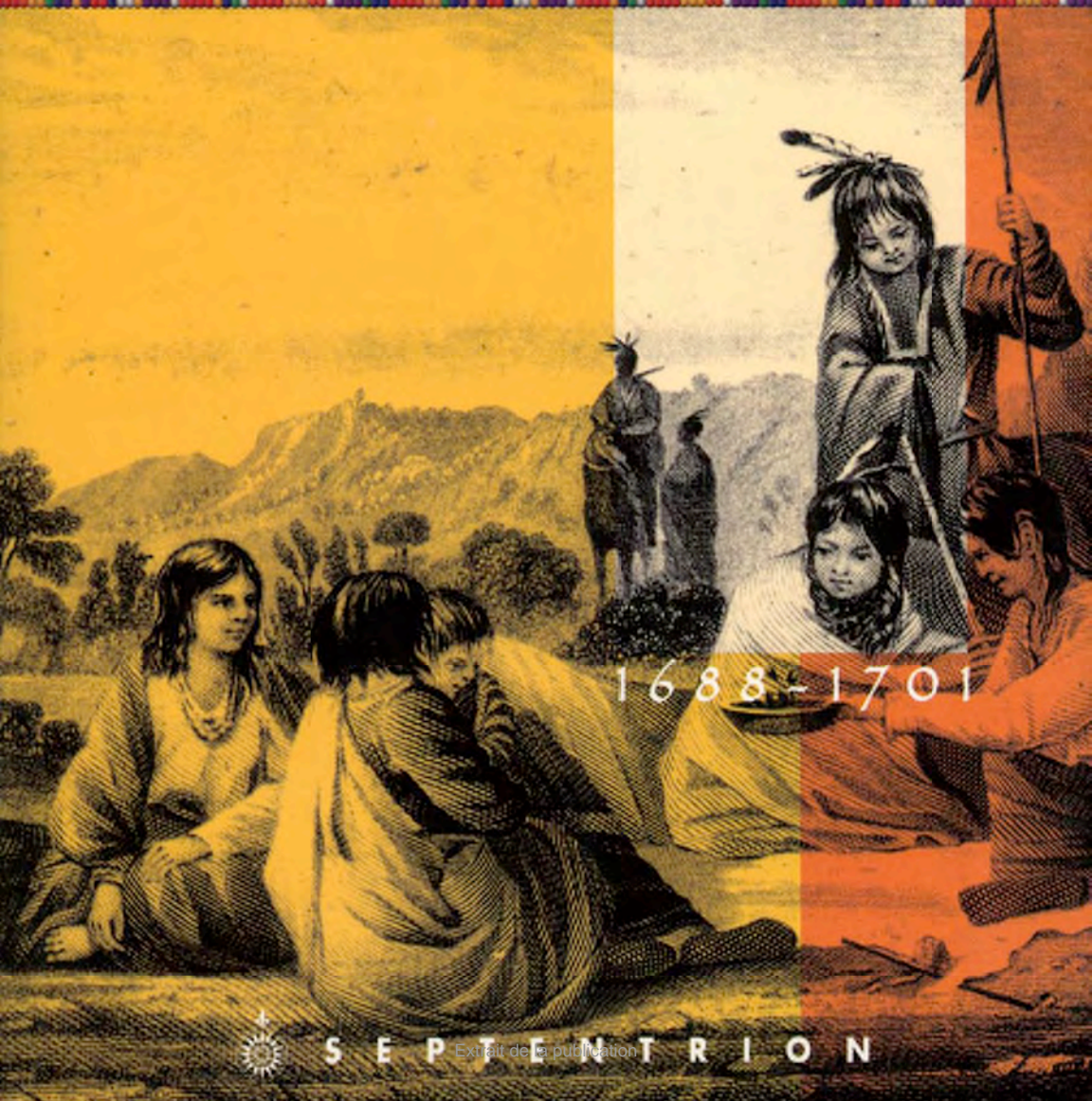


Léo-Paul Desrosiers

TOME

4

IROQUOISIE



1688-1701



SEPTENTRION

Extrait de la publication

Carte du Canada ou de la Nouvelle France et des découvertes qui y ont été faites/ Dressée sur plusieurs Observations et sur un grand nombre de Relations imprimées ou manuscrites

Par Guillaume Delisle, géographe de l'Académie Royale des Sciences
À Paris/ chez l'auteur Rue des Canettes près de St-Sulpice/ 1703.

Claude Delisle (1644-1720) était géographe et historien. Avec ses quatre fils (Guillaume, Simon Claude, Joseph Nicolas et Louis), il permettra à la France de prendre sa place dans le domaine de la cartographie et de mettre un terme à la domination des Hollandais.

Son fils Guillaume (1675-1726), pour sa part, aurait dessiné sa première carte dès l'âge de neuf ans. Outre l'influence de son père, il profitera de l'enseignement et de la protection de Jean Dominique Cassini, célèbre astronome à qui on doit une méthode de calcul des longitudes.

Plusieurs spécialistes considèrent Guillaume Delisle comme le plus grand cartographe de son époque. Il apporta à son métier une rigueur scientifique issue de sa double formation en mathématique et en astronomie. Il n'hésita pas à corriger les travaux de ses prédécesseurs dont ceux des Sanson, autre célèbre famille de cartographes français.

Sur ses cartes de l'Amérique septentrionale, Guillaume Delisle, conscient de l'importance du réseau fluvial, s'intéressa de façon particulière au Mississippi. Au tout début du 18^e siècle, il pouvait représenter avec une remarquable précision le fleuve Saint-Laurent, les Grands Lacs et le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique. Le rôle stratégique de Détroit, fondé par Lamothe Cadillac et Alphonse Tonty à l'été 1701, ne lui avait pas échappé. Dès 1703, il l'indique à la rencontre du lac Érié et du lac Sainte-Claire. À l'Ouest du pays des Iroquois (en majuscules au sud du lac Ontario), il a compris que ce tout nouveau poste qu'il nomme « Le Détroit » offre plus de possibilités que Michillimakinac.

Qu'on la regarde dans n'importe quelle direction, la carte réalisée par Guillaume Delisle en 1703 est riche de renseignements. Les noms des nations indiennes voisinent avec ceux des noms de lieux, de lacs et de rivières ; Acadie, Canada, Saguenay côtoient N. York, Pensilvanie (sic), Mariland (sic), tandis que la désignation triomphante de Nouvelle France rend bien modeste celle de la Nouvelle Angleterre.

Pour le cartographe Herman Moll, cette carte française de 1703 est de la provocation. Dès les lendemains du traité d'Utrecht (1713), il se mettra à l'oeuvre. Deux ans plus tard il publiera sa fameuse « Beaver Map », remarquable par cette scène de castors — inspirée d'une carte de 1698 de Nicolas de Fer selon Edward H. Dahl —, et, en 1720, une autre carte devenue célèbre, cette fois grâce à une vignette représentant le séchage de la morue. Moll, bien que d'origine hollandaise, est devenu un chaud partisan anglais ; il s'est empressé de transformer le Labrador en New Britain, de prolonger la Nouvelle Angleterre jusqu'à l'Acadie et surtout de rattacher aux colonies anglaises la rive nord du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Moll aura des imitateurs : John Senex en 1719 et Henry Popple en 1733. Le traité de Paris permettra aux Britanniques d'établir la frontière actuelle à peu près le long de la ligne de partage des eaux, entre le Saint-Laurent et l'Atlantique.

I r o q u o i s i e

1688-1701

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada et la SODEC pour le soutien accordé à notre programme d'édition, de même que le gouvernement du Canada pour l'aide financière reçue par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (Padié).

L'éditeur tient à remercier de façon toute particulière la Fondation Lionel-Groulx pour son autorisation de publier ce manuscrit conservé aux Archives du Centre de recherche en histoire de l'Amérique française.

Illustrations de la couverture :

Dessin anonyme tiré de Alvin M. Josephy, jr, *500 Nations. An illustrated history of North American Indians*, Alfred A. Knopf, 1994, coll. Newberry Library. Sur l'épave, un détail d'un tableau conservé au Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, *Martyre des missionnaires jésuites*, anonyme. Sur la 4^e de couverture, gravure de Theodore de Bry d'après un dessin de John White et un personnage montagnais tiré de la *Carte Géographique De la Nouvelle France* (1612) de Samuel de Champlain.

Chargé de projet : Denis Vaugeois
Mise en pages : Josée Lalancette
Traitement de l'image : Gilles Herman
Page couverture : Ose Design
Équipe éditoriale : Marcelle Cinq-Mars, Jude Des Chênes, France Galarneau, Andrée Laprise, Jean-Marie Lebel, Denis Vaugeois

Si vous désirez être tenu au courant de nos publications
vous pouvez consulter
www.septentrion.qc.ca ou nous écrire au
1300, av. Maguire, Sillery (Québec) G1T 1Z3
ou par télécopieur (418) 527-4978

Données de catalogage avant publication (Canada)

Desrosiers, Léo-Paul, 1896-1967

Iroquoisie

L'ouvrage complet comprendra 4 v.

Comprend des réf. bibliogr., des cartes, des illustrations et des index.

Sommaire : t. 1. 1534-1652 ; t. 2. 1652-1665 ; t. 3. 1666-1687 ; t. 4. 1688-1701.

ISBN 2-89448-081-4 (v. 1)

ISBN 2-89448-106-3 (v. 2)

ISBN 2-89448-123-3 (v. 3)

ISBN 2-89448-124-1 (v. 4)

1. Canada - Histoire - Jusqu'à 1763 (Nouvelle-France). 2. Iroquois (Indiens) - Guerres.
3. Fourrures - Commerce - Canada - Histoire. 4. États-Unis - Histoire - ca 1600-1775 (Période coloniale). 5. Indiens d'Amérique - Maladies. 6. Épidémies - Canada - Histoire.
I. Titre.

FC305.D47 1998

971.01

C98-941014-5

F1030.D47 1998

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1999

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-89448-124-1

© Les Éditions du Septentrion

1300, avenue Maguire

Sillery (Québec)

G1T 1Z3

Diffusion Dimedia

539, boul. Lebeau

Saint-Laurent (Québec)

H4N 1S2

LÉO-PAUL DESROSIERS

I r o q u o i s i e
1688-1701

SEPTENTRION



Chapitre 178

1688

Comme il est arrivé tant de fois dans l'histoire, l'Iroquoisie est divisée. Cette puissante tribu est satisfaite de la protection des Anglais, mais ne veut pas devenir simplement une vassale ou une partie du royaume anglais et ne plus avoir la capacité de diriger sa politique extérieure. Elle laisse faire les choses tant qu'un danger menace du côté de la France. Il y a des sachems qui répondent aux questions de Dongan et approuvent ses théories. Mais d'autres sont humiliés et craignent que des concessions plus ou moins fictives ne deviennent des réalités.

Une dépêche de Denonville, en 1687, décrit cet état d'esprit. Les Iroquois sont en mauvaise posture lorsque les Français les attaquent : si les Anglais refusent de leur donner des munitions, leur défense sera impossible. C'est ce qu'ils redoutent. « Pour profiter de cette conjoncture les Anglais leur promirent de leur accorder tous leurs besoins par la continuation du commerce pourvu qu'ils reconnussent que leur pays était sujet à la Couronne d'Angleterre. Les Iroquois ne balancèrent point à leur accorder ce qu'ils demandaient, la nécessité de leurs affaires leur faisant dissimuler la violence dont les Anglais usaient envers eux qui se croyaient libres. » Ensuite, les Anglais « prétendent que c'est uniquement par le canal des Anglais qu'ils doivent traiter de paix avec nous ». Récemment, les Iroquois ont déclaré au fort Frontenac qu'ils ne reconnaissaient pas les Anglais pour maîtres. Saint-Germain, un coureur des bois qui, depuis peu, est de retour de leur pays, leur a entendu dire la même chose. « On voit assez qu'il est important que les choses demeurent sur le même pied qu'elles étaient avant la guerre et que du moins les Iroquois soient neutres... ; autrement ce serait un sujet éternel de mésintelligence et de division entre les Français et les Anglais... Et si la guerre se renouvelait... les Anglais ne manqueraient pas de lâcher ces dogues sauvages sur notre colonie à qui ils sont plus capables de nuire que les Anglais... »

*Thomas Dongan
(1634-1715),
gouverneur de
New York de
1683 à 1699.
Expansionniste
à tout crin, il
encouragea les
Cinq-Nations à
détourner le
commerce des
fourrures vers
Albany.*

*Brisay
de Denonville,
gouverneur de la
Nouvelle-France
de 1685 à 1689*



Denonville a un véritable pressentiment des événements à venir. Son prédécesseur et lui ont fait beaucoup pour que les Anglais soient maîtres des Iroquois. Une situation de fait s'est créée peu à peu. Maintenant, Denonville est arrêté par ce danger. Il en voit les conséquences néfastes. Alors, de ce jour, va naître un véritable trouble. De 1665 à 1684, les Iroquois étaient, pour les Français, des Indiens auxquels on commandait prudemment ; ils n'obéissaient pas facilement, ils avaient la tête dure. Mais maintenant quel jeu jouer ? La France va-t-elle continuer à réclamer l'Iroquoisie comme terre française et les Iroquois comme sujets français ? En Europe, dans les chancelleries, oui. Mais en Amérique, elle joue un autre jeu. En 1684, lorsque La Barre attendait à Cataracoui et à La Famine des ambassadeurs qui ne venaient pas, Charles Le Moyne et le père de Lamberville avaient avivé l'esprit d'indépendance des Iroquois : Dongan affirme que vous êtes ses sujets, disaient-ils, est-ce vrai ? La Grande Gueule et ses compères avaient prononcé des discours violents sur l'indépendance de l'Iroquoisie, deux ou trois semaines après avoir mis ce pays sous l'autorité de l'Angleterre. Le jeu se répète en 1688. Plutôt que de les voir sujets anglais, Denonville aime mieux les voir indépendants ou neutres. Les Français seront des apôtres de l'indépendance de l'Iroquoisie. C'est la seule proposition qui leur plaise plus que celles faites par les Anglais. Car il faut enchérir. Alors aux Anglais, qui veulent des Iroquois sujets anglais, vont s'opposer les Français qui veulent des Iroquois indépendants, capables de négocier seuls, de signer des traités et d'agir de façon indépendante, d'entrer en conseil avec les Français, comme ils le font avec les Anglais. Ainsi s'esquisse une contre-manœuvre que les Français appliqueront souvent pour faire échec aux successeurs de Dongan. Ce qui les favorise, c'est le jeu trop intransigeant, trop serré de Dongan, son ton hautain et ses ordres trop durs.

Jacques et Jean de Lamberville, tous deux jésuites, étaient à cette époque ensemble chez les Onontagués.

La Grande Gueule (Otreouti) chef et orateur

Le marquis de Seignelay est le fils et successeur de Jean-Baptiste Colbert.

Le 15 juin, cette manœuvre est appliquée pour la première fois. Dans une lettre de janvier 1669, Callière dit à Seignelay que Denonville a employé quelques-uns des prisonniers de Cataracoui pour persuader leurs compatriotes que Denonville désire la paix, et même qu'il la demande à l'heure actuelle. Ce sont des Onontagués qu'il a renvoyés dans leur pays après s'être efforcé de les gagner par des présents et des attentions. Ils parlent si bien qu'ils persuadent leur nation d'envoyer des délégués et que celle-ci convainc les Goyogouins et les Onneiouts d'en faire autant.

Les sachems onontagués, goyogouins et onneyouts rencontrent le gouverneur et Champigny à Montréal. Ils veulent voir ces deux hommes, disent-ils, « pour les assurer qu'ils sont venus pour négocier une paix durable et pour vivre désormais en bonne entente avec eux ». Denonville et l'intendant leur disent que voilà de bonnes intentions, qu'ils ne veulent pas autre chose, mais que l'affaire est difficile parce que Dongan les réclame comme ses sujets. Et les Onontagués de répondre : « Cela n'était pas vrai,



et qu'ils avaient toujours résisté à ses prétentions, et qu'ils désiraient seulement être amis des Français et des Anglais, également, sans que l'un ou l'autre soient leurs maîtres, parce qu'ils tenaient leur pays directement de Dieu, qu'ils n'avaient jamais été conquis en guerre, ni par les Français ni par les Anglais, et que leur intention n'était que d'observer une parfaite neutralité. » La Grande Gueule appose la signature des tribus. On connaît le document sous le nom de *Déclaration de neutralité des Onnontagués, des Goyogouins et des Onneiouts*.

La déclaration de neutralité des Onnontagués est signée.

Ainsi, non seulement Denonville ébauche pour la France une manœuvre intéressante, mais encore il obtient une déclaration qui pourra servir dans les chancelleries pour prouver que les titres de l'Angleterre sur l'Iroquoisie sont précaires et incertains.

La venue des ambassadeurs pour signer ce document est en elle-même un triomphe pour la politique française. Le père de Lamberville y avait beaucoup contribué. Car outre La Grande Gueule, l'ambassade se composait encore de Haaskouan, de la Chaudière Noire, d'Oureouharé et de Gagniegaton. Le père de Lamberville les accompagnait. Douze cents Iroquois (neuf cents dit Callière) étaient restés au lac Saint-François. Un parti de ce groupe avait fait le siège de Cataracoui pendant un certain temps. Mais en apprenant que les Français avaient rendu la liberté à son neveu, il s'était tout de suite radouci et il était parti avec ses guerriers. Les négociations ont donc lieu avec une armée de mille deux cents hommes, des ennemis, à l'arrière-plan, au lac Saint-François. Mais, enfin, ces ambassadeurs ne sont pas passés par Dongan, ils ne négocient pas à Albany comme sujets anglais, ils désobéissent aux ordres si souvent répétés de Dongan et ils signent leur déclaration de neutralité.

Les propositions iroquoises sont les suivantes : raser le fort Niagara, enlever la hache des mains des Outaouais, rendre les prisonniers qui sont à Québec et au village de La Montagne à Montréal. Denonville accepte, mais à certaines conditions. Il peut détruire Niagara, car le scorbut a décimé la garnison. Trop tassés dans ce fortin d'où ils ne pouvaient sortir, les soldats sont presque tous morts avec le commandant. Denonville demande que tous les alliés soient compris dans la paix ; que les Agniers et les Tsonnontouans lui envoient des ambassadeurs pour préparer une paix générale ; que toute hostilité cesse pour qu'il puisse ravitailler Cataracoui en paix. Callière dit que Denonville répond qu'on s'entendra définitivement sur les conditions quand Tsonnontouans et Indiens alliés seront là. Il fixe la date de la prochaine rencontre. Les Iroquois ne sont pas très disposés à faire la paix avec les Indiens alliés, pas plus qu'autrefois.

Enfin, on s'entend sur ces conditions. La paix est pour ainsi dire conclue. Denonville a déjà écrit en France pour demander l'élargissement et le renvoi des prisonniers détenus en France et pour prier le ministre de les



Joseph Le Moyne de Serigny et de Loire (1668-1734), sixième fils de Charles Le Moyne de Longueuil

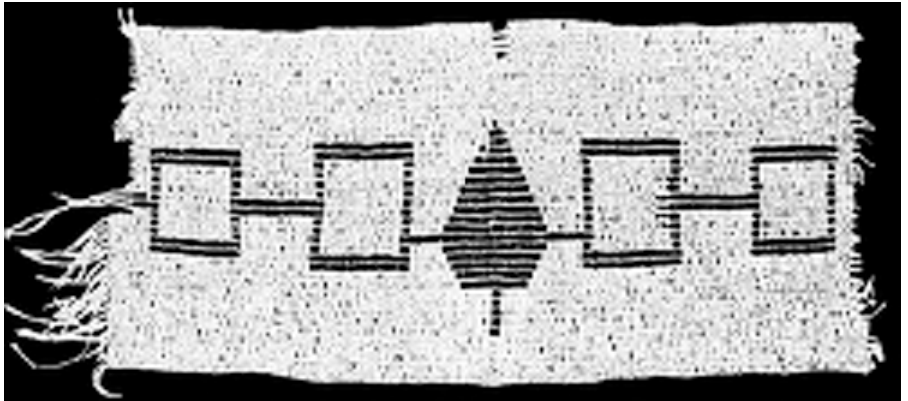
mettre sous la garde de Serigny, cadet à Rochefort. Il est le fils de Charles Le Moyne et connaît la langue iroquoise.

Ainsi l'acte pour la cessation des hostilités et le conseil tenu à Montréal, en juin, par lequel les Iroquois s'échappent un peu de la dangereuse tutelle anglaise, mettent fin à l'équipée de Denonville. Au mois de juillet, on peut dire qu'une paix de principe est rétablie. Denonville envoie des ordres partout à cet effet, soit dans l'Ouest canadien, aux Indiens alliés, soit chez les Miamis-Illinois.

Mais la situation reste orageuse. Les différentes attaques, le rassemblement d'une armée iroquoise de mille deux cents hommes sur le Saint-Laurent, à portée de Montréal, ou les ravages qui ont été faits, laissent présager des heures difficiles.

Denonville ne sait que faire.

Malgré toutes les forces qu'il commande, Denonville est sur la défensive. Il ne semble pas savoir comment les utiliser et se laisse manœuvrer. Il n'a pas bien défini sa stratégie pour abattre l'Iroquoisie. Il ne sait que faire, cela se reflète dans ses dépêches et dans ses lettres. Il n'y a bientôt pour lui qu'une solution : la paix à tout prix avec les Iroquois. D'ailleurs, le ministre lui écrit : « Le roi a besoin d'hommes et d'argent ailleurs ; ainsi il faut se contenter de faire la paix avec les Iroquois par tous les moyens, et de maintenir doucement la colonie jusqu'à ce que les temps étant différents, le roi puisse prendre les résolutions les plus convenables pour achever de se rendre maître des pays voisins. »





Chapitre 179

1688

Le 8 juillet, Denonville donne l'ordre de démolir le fort Niagara. Celui-ci ne sera exécuté que le 15 septembre suivant par le sieur Des Bergères. Il aura pour compagnon le révérend père Millet qui transmet les ordres du gouverneur. Mais ne sera détruite que « la fortification de ce fort » ; on gardera les cabanes et les logements « pour maintenir la possession que Sa Majesté et les Français ont depuis longtemps en ces quartiers de Niagara ». On laisse cinq cabanes, une boulangerie, un magasin, un grand logement. Toute une cérémonie se déroule à cette occasion. Le 6 juillet, Denonville avait aussi écrit au commandant de Niagara pour qu'il abandonne le poste. Le 27 août, le poste de Détroit est lui aussi déserté.

Aucun gouverneur français, semble-t-il, n'a eu autant de troupes à sa disposition et aucun n'a subi plus de défaites que Denonville. La destruction de ces postes était humiliante pour la France. Elle enlevait toute protection aux Indiens alliés, empêchant la surveillance de l'Iroquoisie de l'ouest. Cependant, Denonville s'y résout assez facilement car, en fait, la construction de ces postes n'a presque rien donné. Les Indiens alliés, les Miamis-Illinois, ne sont pas venus pour harceler les Tsonnontouans pendant l'hiver et les détruire. Les garnisons sont restées confinées à l'intérieur des palissades, victimes du scorbut qui les a décimées et n'a laissé subsister que quelques hommes. Ce fut une hécatombe. Au printemps, il fallait renouveler la garnison de Niagara et aussi, les postes étaient difficiles à ravitailler. Détroit, cependant, aurait pu l'être par Michillimakinac où l'on trouvait une abondance de maïs.

Mais la démolition a l'air de se faire à cause des pressions exercées par les Iroquois et surtout par Dongan.

*Raymond Blaise
Des Bergères
de Rigauville
(1655-1711),
capitaine,
commandant des
forts Niagara,
Frontenac et
Chambly*

*Pierre Millet
(1635-1708),
jésuite,
missionnaire.*

*Michillimakinac,
à la rencontre
des lacs Huron,
Michigan
et Supérieur*



Chapitre 180

1688

Le conseil de Montréal, à la mi-juin, entre Onnontagués, Goyogouins et Onneiouts, est l'œuvre du père de Lamberville, qui n'a pas craint de retourner dans la capitale iroquoise pour organiser cette ambassade. Elle a arrêté les attaques iroquoises qui devaient s'abattre sur la Nouvelle-France. Mais les engagements que l'on y a pris ne sont pas définitifs.

*Sir Edmund
Andros
(1637-1714),
gouverneur de
New York
et de la Nouvelle-
Angleterre*

Dans une lettre du 23 octobre, adressée à Andros, le nouveau gouverneur de New York, Denonville montre clairement à quoi il s'attend, à la fin du mois de juin, après le conseil préliminaire. Des ambassadeurs des cinq tribus doivent venir en Nouvelle-France au début de l'été, pour que l'on puisse faire les arrangements nécessaires pour un grand conseil qui réunira, plus tard, non seulement les représentants de l'Iroquoisie et de la France, mais encore ceux des Indiens alliés, afin d'établir la paix générale ; ils devront arriver suffisamment tôt pour que l'on puisse envoyer, avant que la glace ne soit formée sur les rivières, des messagers aux Indiens alliés, pour les inviter, leur communiquer la date de la grande assemblée générale et leur demander d'envoyer des ambassadeurs. Denonville profitera de l'occasion, et du départ des messagers pour l'ouest, pour inviter les Indiens alliés à cesser toute hostilité contre les Iroquois et leur envoyer des ordres formels à ce sujet.

Malheureusement, les ambassadeurs iroquois des Cinq-Nations ne sont pas venus. Les mois de juillet, d'août et de septembre passent sans les voir paraître. Il n'a donc pas pu donner aux Indiens alliés l'ordre de cesser tout acte d'hostilité contre les Iroquois ni les assurer de sa bonne volonté. Tout ce qu'il a pu faire, c'est avertir les Indiens rapprochés de ne plus attaquer les Iroquois.

Une seconde difficulté apparaît. Les Loups et les Mahingans ont ravagé Saint-François du Lac, la rivière du Loup, les centres de colonisation de



Sorel à Boucherville. Denonville affirme que Dongan a ordonné cette expédition et qu'il a des preuves. Le 20 août, il lui écrit, car il le croit toujours gouverneur. Les Tsonnontouans, dit-il, ne lui ont pas encore donné l'assurance qu'ils ne feraient pas la guerre. Alors, dit-il, « je n'ai pas ordonné à nos Indiens de discontinuer leurs hostilités, jusqu'à ce que je sache quels sont les sentiments des Tsonnontouans et des autres ».

La situation est assez confuse pendant l'été. Français et Anglais collaborent jusqu'à un certain point pour rétablir la paix. Français et Iroquois ont noué des relations qui semblent devoir donner un magnifique résultat. Les prisonniers se remettent peu à peu depuis octobre 1687. Mademoiselle d'Allonne est revenue en mars. D'autres groupes de prisonniers aussi. Personne n'a été torturé. Mais aucun accord de paix n'existe entre Indiens alliés et Iroquois ; Denonville n'a pas demandé aux premiers de déposer les armes.

Tout l'été, Denonville attend donc les ambassadeurs des Cinq-Nations. Ils ne viennent pas. Que s'était-il passé?

Un drame avait eu lieu et avait été provoqué par un Huron de Michillimakinac, l'un des plus rusés, des plus habiles diplomates indiens, Kondiaronk, surnommé Le Rat.

Kondiaronk
(v. 1649-1701)

On sait que les Indiens alliés s'étaient séparés de l'armée de Denonville en assez mauvais termes. Ce n'était pas une colère extrême peut-être, mais c'était un profond mécontentement. Convoqués une deuxième fois pour exterminer définitivement les Iroquois, les Indiens alliés avaient vu la seconde campagne française se terminer sans avoir infligé de pertes importantes à l'ennemi. Ils avaient pratiquement refusé d'entreprendre eux-mêmes la tâche qui aurait consisté à poursuivre l'ennemi en forêt et à le massacrer. Cependant, les Indiens alliés prennent part à quelques affrontements pendant les mois qui suivent. Ainsi, d'après La Potherie, les coureurs de bois et les Français qui remontent dans l'ouest après l'expédition chez les Tsonnontouans, apprennent « que les Hurons avaient défait un parti de quarante Iroquois ». Mais ils capturent la plupart de ces ennemis et ils leur laissent la vie sauve. Le mot d'ordre dans l'ouest à cette époque est de faire la guerre aux Iroquois.

Lahontan raconte aussi qu'au printemps de 1688, en se rendant à Michillimakinac, il rencontre à l'entrée du lac Michigan, « un parti de Hurons qui venait de détruire un hameau de six cabanes iroquoises ». Ces Hurons se seraient joints à un groupe de quatre cents à cinq cents Outaouais et, tous, ils auraient découvert des pistes, surpris des Iroquois, en auraient tué quarante-huit, capturé quatorze et deux auraient réussi à s'enfuir. Trois de ces prisonniers auraient fait partie à une troupe de mille guerriers qui avait erré longtemps autour du fort Niagara. Mais ces faits sont bien incertains et même assez douteux.

Louis-Armand de Lom d'Arce de Lahontan, baron de Lahontan
(1666-v. 1716)
aurait vécu en Nouvelle-France de 1683 à 1693.



Henri de Tonty
(v. 1649-1704),
voyageur,
commandant des
postes de traite

Au début du mois de mars 1688, Tonty incite de nouveau les Illinois à la guerre contre les Iroquois. Huit cents Illinois partent en groupes de dix, de quinze, de vingt. Ils reviennent pendant l'été, ayant tué et capturé soixante hommes, femmes ou enfants.

Lahontan raconte un autre combat qui aurait eu lieu entre Détroit et Niagara à la fin de juillet 1688, et auquel auraient pris part des Saulteux, des Outaouais et des Français. Trois Iroquois sont tués, cinq blessés et quatorze faits prisonniers. Le 4 août, une autre bataille a lieu dans ces parages et une douzaine d'Iroquois sont tués et capturés. Dans ces deux combats, les Indiens alliés ont délivré un certain nombre des leurs, prisonniers de l'ennemi. Après un voyage à Détroit, Lahontan rencontrera un certain nombre d'Indiens alliés qui se sont rendus à Niagara, ont trouvé la garnison décimée, le commandant mort, et plus que douze soldats avec M. des Bergères.

Le commerce des fourrures est complètement arrêté depuis trois ou quatre ans, c'est-à-dire depuis l'expédition de La Barre. Les fourrures s'accumulent dans l'ouest, comme le dira Champigny dans une lettre du 9 août 1688.

Jean Bochart
de Champigny
(v. 1645-1720),
intendant de la
Nouvelle-France
de 1686 à 1702

Voici les dessous de l'affaire de Kondiaronk. Denonville avait cherché à s'assurer l'appui de ce puissant chef huron contre les Iroquois, dit Lahontan. Le Rat refusa longtemps d'entrer en guerre, car c'était pour lui une affaire grave et dans laquelle il ne fallait pas s'engager à la légère. Mais, enfin, cédant aux instances du gouverneur, il accepte « à condition qu'on poursuivrait de concert les Iroquois à toute outrance, et qu'on ne poserait les armes qu'après avoir anéanti cette Nation ». Le Rat s'engage pour lui-même et pour sa nation. Denonville fait répondre qu'il accepte. Il renouvelle son acceptation formelle après l'expédition des Tsonnontouans, à Niagara avant leur séparation.

L'hiver se passe. S'il en faut en croire Lahontan, La Potherie et Tonty, les Indiens alliés, les Illinois guerroyaient en même temps avec quelques succès. Le printemps arrive. Les rois de France et d'Angleterre ordonnent aux Français et aux Anglais de cesser les combats. Puis trois tribus iroquoises font la paix avec les Français et promettent d'amener bientôt une ambassade plus représentative et plus large qui ratifiera la paix conclue précédemment et qui établira les bases d'un congrès général des nations indiennes pour l'instauration d'une paix universelle. Mais pendant ce temps-là, Denonville ne donne pas aux Indiens alliés, et par conséquent aux Hurons, dont le chef est Kondiaronk, l'ordre de cesser les hostilités. Ce n'est que dans un post-scriptum de sa lettre à Andros, le 23 octobre, qu'il dira qu'il a envoyé un canot pour demander aux Indiens alliés de cesser le combat. Comme la saison est avancée, il se demande si les messagers arriveront avant l'hiver à Michillimakinac. Il n'avait pas donné cet ordre



plutôt, parce qu'il ne savait pas encore si les Tsonnontouans se rallieraient à cette entente et voulaient la paix. Pendant les mois de juillet et d'août en particulier, la guerre fait rage entre tous les Indiens alliés et tous les Iroquois, tandis que la paix règne entre les Français et au moins trois tribus iroquoises et qu'elle s'annonce pour les cinq. On ne sait rien de ces derniers faits à Michillimakinac. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Denonville s'est mal conduit envers ses alliés.

Pendant cet été-là, Kondiaronk veut donner aux Français des preuves de sa fidélité, de sa bravoure, de son grand courage. Il part de Michillimakinac avec une centaine de guerriers pour se mesurer à l'Iroquois, le vieil ennemi. On ne sait pas exactement quelle route il suit, mais c'est probablement l'Outaouais et la rivière Rideau. Il arrive au fort Frontenac ou Cataracoui avec une troupe de guerriers aguerris qui ne pensent qu'à se battre. Et là, à sa grande surprise, il apprend que Denonville « négociait actuellement la Paix avec les cinq Nations iroquoises, et que même, il attendait dans huit ou dix jours, des ambassadeurs et des otages à Montréal de la part de ces peuples, pour conclure un traité qui ne put se rompre ». Le commandant du fort lui dit alors d'abandonner son expédition et de retourner chez lui.

Ce commandant est-il au courant des négociations de Denonville ? Peut-il renseigner Kondiaronk ? Celui-ci peut-il prendre une décision en toute connaissance de cause ? Ou bien, le commandant le renseigne-t-il mal et, étant peu au courant, lui donne-t-il des informations incomplètes ou fausses ? On ne sait pas. Mais selon Lahontan « Kondiaronk vit bien qu'on sacrifiait sa nation ». Les Français faisaient la paix et laissaient en guerre les Indiens alliés. Et la paix, qui protégerait sans doute bien les Français, laisserait les Indiens alliés, en particulier les Hurons, aux prises avec les coups de main, les surprises, les attaques meurtrières des Iroquois qui voudraient se venger de la part qu'ils avaient prise dans les deux campagnes de La Barre et de Denonville et dans la guérilla qui avait suivie.

Kondiaronk prend rapidement sa décision. Sans dire un mot, il quitte Cataracoui avec son parti. Il se rend à l'anse à La Famine. Là, les cent Hurons se mettent à l'affût pour attendre les ambassadeurs iroquois qui passeront pour aller à Montréal. Il attend trois ou quatre jours. Soudain paraît la flottille iroquoise des ambassadeurs qui vont en Nouvelle-France. Ils ont une quarantaine de jeunes gens avec eux. Le grand Teganissorens est là aussi. Kondiaronk voit que l'information est bonne. Il craint, comme dit Callière, que sa nation « soit laissée seule en victime au ressentiment des Iroquois ».

Les canots abordent au rivage pour la nuit. Soudain la troupe de Kondiaronk entoure le groupe, frappe, tue et fait des prisonniers. Callière dira dans sa lettre du mois de janvier 1689 à Seignelay que cette ambassade était uniquement composée d'Onnontagués qui venaient, à la date fixée, voir Denonville pour lui demander de patienter encore. Elle donnait l'espoir

Kondiaronk apprend que Denonville négocie avec l'ennemi.

Cette paix ne serait pas profitable aux alliés.

Teganissorens (Decanesora), chef onontagué. Il joua un très grand rôle dans les rapports entre Anglais, Français et Iroquois, de 1675 à 1725.



d'une autre ambassade prochaine, qui représenterait les cinq tribus et qui viendrait poser les fondements d'un congrès général pour la paix. Elle était composée de quatre ambassadeurs dont l'un aurait été tué par les Hurons.

Kondiaronk ne fait qu'un prisonnier et libère les Iroquois.

Le chef, Teganissorens, fait des reproches et menace Kondiaronk. Qui le rend si hardi d'attaquer des ambassadeurs en route pour la Nouvelle-France? Denonville saura l'en punir. Kondiaronk joue la surprise. C'est Denonville qui lui a donné des renseignements sur le passage des Iroquois, qui l'a invité à aller les attaquer. Il ne sait rien au sujet d'une paix générale en négociation à Montréal. Il dit qu'il regrette son action, ne croira plus le gouverneur et ne se consolera de cette erreur que lorsque les Iroquois se seront vengés. Il libère tous les prisonniers, sauf un Chouanon qu'il emmène avec lui. Denonville ayant déjà trompé les Iroquois en 1686, ils sont facilement portés à croire cette deuxième trahison.

Le prisonnier crie sa bonne foi... sans succès.

Là ne se borne pas l'habileté de ce vieux renard. Il retourne à Michillimakinac avec le Chouanon qu'il a soi-disant gardé pour remplacer l'un de ses guerriers tués dans l'attaque. Là, il le livre au commandant français l'assurant que le prisonnier faisait partie d'un groupe qui se préparait à attaquer les Français. Le Chouanon raconte la vérité, affirme qu'il faisait partie d'une ambassade qui s'en allait à Montréal, proteste de sa bonne foi : personne ne le croit.

Denonville attendra en vain les ambassadeurs.

Cette ruse devait avoir des conséquences sanglantes pour la Nouvelle-France. Denonville n'est pas à l'abri de tout reproche, car il a fait la paix en laissant ses alliés en guerre. Il n'a pas averti Michillimakinac, de sorte que les Français ignoraient, un mois et demi ou deux mois plus tard, les négociations qu'il poursuivait avec les Iroquois. Ainsi donc, il attend vainement les ambassadeurs qui s'étaient mis en route et qui devaient arriver. Le traité de juin n'est pas ratifié. On ne peut pas préparer une paix générale. Tout reste vague et incertain. À la fin d'octobre, Denonville attend encore et il ne sait toujours pas ce qui s'est passé.

Kondiaronk n'est pas peu fier de sa ruse.

Les Iroquois sont-ils dupes de la ruse de Kondiaronk? Il semble bien que oui et que des vagues de haine traversent l'Iroquoisie à cause de cette insulte. Mais cette fois, les Anglais les tiennent en échec. Andros ne veut pas de troubles et il les contient. Les Iroquois observent en pratique la paix avec les Français. Pour comble de ruse, c'est un des prisonniers iroquois des Hurons, libéré pour l'occasion, qui répand en Iroquoisie la nouvelle du meurtre du Chouanon qu'on a tué bien qu'il ait affirmé faire partie d'une ambassade pour la paix. Mais Kondiaronk a soutenu qu'il l'avait arraché à la mort. En conséquence, les Hurons sont maintenant en bons termes avec les Iroquois, et les Français en mauvais termes avec eux. La situation est renversée. Kondiaronk a tué la paix et il s'en vante.

Naturellement, la ruse est découverte. Les Iroquois les plus pondérés voudraient nommer de nouveaux ambassadeurs, mais Andros intervient...



Chapitre 181

1688

Andros est gouverneur de la Nouvelle-Angleterre et non comme son prédécesseur de la colonie de New York seulement. Le 11 août, il écrit à Denonville avec arrogance, exigeant l'élargissement de tous les prisonniers anglais ou iroquois, la restitution des marchandises de l'expédition Magregorie, etc. Il donne avis que Sa Majesté « a trouvé à-propos, de posséder, à titre de sujets, les Cinq Cantons ou les Cinq-Nations ».

La correspondance ne s'étendra pas beaucoup. Denonville parlera à Andros de la soumission des Tsonnontouans qu'il attend, de l'expédition des Mohicans ou Loups soudoyée par Dongan, du retour prochain de la garnison de Niagara.

Puis, les 18, 19, 20 et 21 septembre, Andros rencontre les ambassadeurs des Cinq-Nations à Albany. Ces conseils sont très intéressants. Dongan prenait volontiers un ton comminatoire avec les Iroquois, quand ceux-ci étaient en guerre avec la France, parce qu'ils étaient à sa merci. Andros l'imite. Et, pour la première fois, on peut voir par les procès-verbaux de cette assemblée, tels qu'ils ont été conservés, les Iroquois prendre une attitude, puis en changer sous la pression des Anglais. Car ceux-ci peuvent exiger ce qu'ils veulent, ils ont les Iroquois à leur merci : s'ils ne cèdent pas, les marchands peuvent cesser demain la vente des armes, munitions et marchandises européennes... Mais on verra d'autres succès de ce genre.

Les Iroquois rencontrent le gouverneur pour la première fois. Ils lui souhaitent la bienvenue et l'appellent Corlaer. Ils se reprochent de n'avoir qu'un petit présent à lui faire car, disent-ils, les Français les entourent « et qui nous faisant la guerre, nous ont tellement confinés l'hiver passé, que nous n'avons pu chasser, ni sur lac ni sur ruisseau... ».

Andros parle de la trêve établie entre Anglais et Français. « ...Vous avez eu avis de la trêve faite par notre Grand Roi, mettant fin aux invasions

Les Iroquois sont à la merci des Anglais.

Le nom Corlaer, qui sera donné à tous les gouverneurs de New York (sauf à Benjamin Fletcher) en marque d'amitié vient de Arent van Corlaer qui avait négocié le premier traité d'assistance mutuelle entre les Agniers et les Hollandais en 1643.

Le roi Jacques II (1685-1688)



des Français dans nos territoires et aux ennuis qu'ils vous font subir, et mettant fin aussi à vos actes d'hostilité contre eux ; trêve qui doit être observée à la lettre... » Parlant des Français, il ajoute avec plus de précision encore : « ...Comme ils sont nos amis, il ne faut pas leur faire de mal. »

Mais il dit encore ceci qui est aussi fort important : vous pouvez chasser comme autrefois, rencontrer des Français « et ne pas avoir d'autre rapport avec les Français ni les écouter... ». Mais les Iroquois doivent être sur le qui-vive, se défendre à l'occasion, et s'ils ont affaire à trop forte partie, battre en retraite vers New York où ils trouveront asile.

*Les Anglais
défendent aux
Iroquois de traiter
avec les Français.*

Est-ce la phrase qui interdit aux Iroquois d'avoir de nouvelles relations avec Denonville et d'envoyer une nouvelle ambassade après Kondiaronk ? D'après la lettre de Callière du mois de janvier, Andros, en arrivant à New York, a convoqué une assemblée des Cinq-Nations, leur a déclaré que le roi d'Angleterre les prenait sous sa protection, leur a défendu de faire le moindre traité avec les Français sans sa participation, sous peine d'être privés de munitions. Les Iroquois s'y seraient engagés. Denonville et Champigny disent la même chose : Andros « a défendu à ces Indiens de faire aucun traité avec les Français... si ce n'est par son entremise ».

Naturellement, la phrase du procès-verbal est claire. Mais elle est moins explicite. Les procès-verbaux n'enregistrent pas tout. Les Anglais, toujours en vertu du fait que les Iroquois sont des sujets anglais, mettent donc un obstacle final, en septembre, aux tentatives de paix et de conciliation de Denonville. L'orgueil iroquois ne se révolte pas assez pour passer outre après l'affaire Kondiaronk.

*Les Agniers
approuvent.*

Les Agniers, pour leur part, le diront pour eux-mêmes et en toutes lettres. « Nous sommes résolu et nous observerons vos ordres d'hier, au sujet des Français, à l'effet que nous ne devrions pas avoir de relations avec les Français ou les écouter ; et vous pouvez être assuré que nous n'aurons pas de correspondance avec eux. Nous avons une forte alliance avec vous, que nous ne briserons pas. » Les Agniers parlent pour eux-mêmes, mais tout indique, surtout les faits, que c'était l'avis de tous.

*Ourehouare
(v. 1650-1698)
chef goyogouin
envoyé aux
galères en 1687.
Il sera renvoyé au
Canada en 1689
dans
un geste de
réconciliation.*

Il est question ensuite des prisonniers, ce qui entraîne des difficultés. Les Agniers livrent un enfant, captif depuis dix mois. Mais les Sénékes refusent de les imiter. Ils veulent conserver leurs prisonniers français tant que Denonville ne leur remettra pas les prisonniers iroquois qu'il a envoyés en France. Parmi ceux-ci se trouve un grand chef goyogouin, Ourehouare, qui a joué un rôle essentiel dans la lutte contre la France. Encore ulcérés par l'attaque de Denonville contre leur pays, les Tsonnontouans sont violemment opposés à une remise immédiate de leurs prisonniers français.

Les termes du procès-verbal sont assez obscurs. Mais Andros fronce les sourcils. Il est mécontent de cette résistance. Son humeur est si menaçante que les sachems se consultent de nouveau et, le lendemain, reviennent devant



le gouverneur, contrits et repentants. Ils font volte-face et décident de remettre leurs prisonniers tout de suite. Le joug des Anglais n'est pas léger. Ils demandent cependant au gouverneur de s'intéresser aux prisonniers iroquois exilés. Andros, qui a obtenu gain de cause, leur répond, radouci : « J'ai été malheureux d'apprendre la perte de vos gens qui ont été transportés au-delà des mers, je ne l'ai pas oubliée, et je n'omettrai pas de faire ce que je dois en cette affaire. »

Les Iroquois remettent leurs prisonniers aux Anglais.

Et c'est ce qui explique que, avec un peu d'encouragement, un peu de sympathie, les Iroquois, à cette époque, se seraient volontiers tournés vers la France. Ils l'ont fait une fois à La Famine, en négociant un traité avec La Barre, malgré Dongan ; ils l'ont encore fait en juin, en signant une déclaration de neutralité. Il aurait fallu les encourager et les comprendre davantage.

Après septembre, les Iroquois ne peuvent lancer d'autres partis en campagne, ils ne peuvent pas non plus envoyer d'autres ambassades en Nouvelle-France.

Il importe de signaler ici que cet arrêt des hostilités, que l'influence dont le gouverneur se sert pour apaiser les esprits, ne fait pas plaisir à tout le monde. De nombreux habitants de la colonie de New York voyaient avec un certain plaisir les Français aux prises avec ces dangereux Iroquois, considérant l'avantage qu'ils pouvaient en tirer pour le commerce des fourrures et pour le futur problème des frontières. Et pour les Iroquois se révèle une entente entre l'Angleterre et la France qui peut être plus forte que l'entente entre les Anglais et les Iroquois. L'affaire leur semblera un moment dangereuse.

Il faut préciser ces nuances à la veille du grand conflit qui s'en vient.

Ne faut-il pas ajouter aussi que certains incidents entretiennent les sentiments d'hostilité et la haine. Des Indiens du Canada, pour venger probablement la Nouvelle-France de l'expédition des Mohicans qui a causé tant de ravages, du lac Saint-Pierre à Boucherville, vont tuer cinq Indiens en territoire américain et cinq Anglais dans le Connecticut. Des Outaouais ou des Miamis abattent deux Onnontagués. Dans une lettre du 28 mars 1689 à l'abbé Bernou, Tonty dit que la menace des Iroquois pèse sur les quartiers du fort Saint-Louis. Les Français les y attendent en compagnie des Illinois qui ont ramené quatre-vingts captifs ou scalps et que les prisonniers ont été brûlés non loin du fort. D'autres Iroquois auraient été tués sur le champ de bataille. Les Alliés de la France continuent la guerre dans l'ouest, alors que Denonville et Andros ont établi la paix.

Claude Bernou, sans doute un père récollet, procureur de La Salle, vivait en France.





Chapitre 182

1688

Denonville ne s'est peut-être pas assez préoccupé de démentir les affirmations de Kondiaronk, comme le dit Lahontan. Il s'est trop fié au prisonnier de Cataracoui qui devait raconter toute l'affaire. Elle était importante et il fallait se défendre pour ne pas exciter chez les Iroquois une haine dangereuse. Kondiaronk se vante d'avoir détruit la paix. Denonville sera si en colère contre lui qu'il parlera de pendre ce vieux scélérat.

Mais à la fin de l'année 1688, Denonville est encore dans l'expectative. Callière a conçu le projet d'attaquer le mal iroquois à la racine ; il veut attaquer New York par terre et par mer afin de donner ce territoire à la France. Denonville reçoit bien ce projet. Il sait que Callière a de puissants protecteurs en France et il lui demande d'aller exposer son projet à la Cour. Il a une haute opinion de lui, car c'est un homme capable et dévoué. Pendant ce temps-là, Denonville temporisera au Canada.

Voilà le grand projet lancé. Comment en est-il arrivé à cette conclusion? Denonville vacille et ne raisonne pas toujours bien. À ce moment-là, il ne sait plus quoi faire. Il écrit, au sujet de l'Iroquoisie, « qu'il n'y aurait pas grand inconvénient à céder la propriété de leur pays auxdits Anglais, pourvu que ceux-ci soient disposés à s'engager à les réfréner ». Quelle naïveté incommensurable, quelle incompréhension ! Mais Denonville ne sait vraiment plus quoi faire. Il voit bien, comme il l'a déjà dit, qu'il sera impossible de détacher les Iroquois des Anglais à cause du prix des fourrures. Il l'a déjà signalé. On en vient toujours là. C'est l'origine de tous les maux présents et passés. En Nouvelle-France, on doit acquitter un droit de vingt-cinq pour cent ; c'est pourquoi, en général, on donne aux Indiens un prix diminué de ce pourcentage. C'est ce qui a corrompu les relations commerciales et autres, non seulement avec les Iroquois, mais aussi avec les Indiens alliés. Si la Nouvelle-France est en guerre avec l'Iroquoisie, si les

*Denonville
un naïf ?*

*Les pelleteries,
toujours la cause
des guerres*

COMPOSÉ EN TIMES CORPS 10
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR PIERRE LHOTELIN
CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER EN FÉVRIER 1999
SUR LES PRESSES DE VEILLEUX IMPRESSION À BOUCHERVILLE
POUR LE COMPTE DE DENIS VAUGEOIS
ÉDITEUR À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION